

Études Canadiennes/Canadian Studies – Consignes aux auteurs

Soumissions

Les articles soumis doivent être expédiés par courrier électronique à :

laurence.cros@u-paris.fr

Avec copie à : revueEtudesCanadiennes@gmail.com

L'article sera exclusivement en format Word (.doc ou .docx). Il sera rédigé en police 12 Times New Roman, interligne double. Il ne devra pas dépasser 8000 mots, notes et bibliographie comprises

Simplifiez le formatage du document (pas de retrait paragraphe, pas d'indentation). Ne faire figurer que deux niveaux de titres, si nécessaire.

L'article sera accompagné du titre en français et en anglais ; de 2 courts résumés (100 mots chacun maximum) en français et en anglais ; d'une liste de mots clé (5 maximum) en français et en anglais.

Pour permettre la double évaluation en aveugle, les informations sur l'auteur (nom, affiliation, courte biographie) seront fournies dans un fichier séparé.

Typographie

Si le texte est rédigé en français, il doit être conforme aux normes françaises.

Les points d'interrogation et d'exclamation, les points-virgules et deux points, seront précédés d'un espace insécable (CTRL+MAJ+ESPACE).

Les guillemets français avec un espace insécable (après un guillemet ouvrant et avant un guillemet fermant) sont de rigueur dans les textes en français : « ... ». L'utilisation des guillemets anglais simples '...' est de rigueur à l'intérieur d'une citation. La virgule de fin de citation doit être placée après les guillemets, toutes les autres marques de ponctuation étant placées avant.

Les majuscules seront accentuées.

Pour les nombres, entre les tranches de trois chiffres, ne pas mettre de point mais un espace insécable (ex : 55 000 000 et non 55,000,000). Les nombres avec des décimales sont séparés par des virgules et non par des points (ex : 1,5 % et non 1.5 %).

Abréviations et sigles

Les acronymes doivent être explicités, même ceux qui paraissent les plus usuels. De même, pour les abréviations spécifiques.

Les sigles doivent apparaître en majuscules sans points, comme : CNES (Centre National d'Études Spatiales).

Citations

Elles seront placées entre guillemets « -- » et incluses dans le corps du texte lorsqu'elles comportent 2 lignes ou moins.

Elles seront sans guillemets et détachées du texte précédent lorsqu'elles font plus de 2 lignes, avec une mise en retrait de 1 cm.

Les coupures éventuelles dans les citations seront signalées par [...].

Lorsqu'elles sont écrites dans une autre langue que le français ou l'anglais, les citations doivent être traduites dans l'une de ces deux langues.

Notes de bas de page

Les auteurs limiteront leur usage des notes de bas de page aux informations strictement nécessaires. Elles ne devront pas dépasser 3 lignes.

Aucune référence bibliographique ne doit figurer en note ; il faut privilégier le système de référencement dans le texte.

Les notes seront exclusivement placées en bas de page.

Merci d'utiliser la numérotation de notes de bas de page en chiffres arabes et continue. Dans le corps du texte, l'appel de note suit immédiatement le mot et se place avant les ponctuations, quelles qu'elles soient. Dans la note de bas de page elle-même, le numéro généré automatiquement est suivi d'un espace, puis du contenu de la note.

Références

Les références figureront uniquement entre parenthèses dans le texte, même les sources primaires, archives, documents institutionnels, sites gouvernementaux etc...

Elles ne comporteront que le nom de l'auteur en **MAJUSCULES ACCENTUÉES**, l'année de publication suivie d'une virgule, et la pagination. Ex. : (LÉON 1998, 25-26).

Si l'auteur en question a plusieurs références pour la même année dans votre bibliographie, faites suivre l'année de a, b, etc. Par exemple (LÉON 1998b, 25-26).

Bibliographie

La bibliographie est placée à la fin de l'article et doit reprendre toutes les références présentes dans le texte. Elle est présentée selon un classement alphabétique par noms d'auteurs.

Les articles d'histoire peuvent choisir de séparer la bibliographie entre sources primaires et sources secondaires.

La présentation suivra le système auteur-date du manuel de style Chicago, **en y ajoutant l'usage des MAJUSCULES ACCENTUÉES pour le nom de l'auteur :**

http://www.chicagomanualofstyle.org/tools_citationguide/citation-guide-2.html

Veuillez noter les éléments suivants à respecter :

- Tous les éléments de l'entrée doivent être séparés par des points et non des virgules (sauf deux points entre le lieu de publication et la maison d'édition)
- La date doit apparaître après le nom et prénom.
- Attention à la présentation des N° de volumes et des numéros de pages des articles.
- Attention à la présentation des chapitres des ouvrages collectifs.
- Les entrées doivent se faire entièrement dans la langue d'origine de la publication, en respectant les normes typographiques anglaises ou françaises (guillemets, espaces insécables ou pas).

Quelques exemples :

(Article dans une revue, anglais)

DE CLERCY, Cristine et FERGUSON, Peter A. 2016. "Leadership in Precarious Contexts: Studying Political Leaders after the Global Financial Crisis". *Politics and Governance* 4 (2): 104-114.

(Article dans une revue, français)

TELLIER, Geneviève. 2011. « La participation citoyenne au processus d'élaboration des budgets : une analyse des mécanismes instaurés par les gouvernements fédéral et provinciaux canadiens ». *Télescope* 17 (1) : 95-115.

(Chapitre d'ouvrage collectif, anglais)

NOSSAL, Kim. (2013). “The Liberal past in the conservative present: Internationalism in the Harper Era.” In *Canada in the world: Internationalism in contemporary Canadian foreign policy*, edited by H. A. Smith, and C. T. Sjolander, 21–35. Toronto: Oxford University Press.

(Chapitre d’ouvrage collectif, français)

IMBEAU, Louis M. 2006. « Gardiens du trésor et promoteurs de programmes : les rôles budgétaires dans les discours de politique publique du gouvernement Charest. » Dans *Le parti libéral. Enquête sur les réalisations du gouvernement Charest*, dirigé par François Pétry, Éric Bélanger et Louis M. Imbeau, 53-69. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

Illustrations

Les illustrations peuvent être en noir et blanc ou en couleur.

Elles doivent avoir impérativement une résolution qui permette une excellente qualité d’impression (au minimum 300 dpi ou 1600 pixels de largeur).

Elles doivent être au format de la revue (11,5 X 16,5 cm). Si elles excèdent une hauteur de 4 cm, il pourra être demandé à l’auteur d’adapter son texte à la mise en page.

Elles seront placées dans le texte et également jointes séparément dans un fichier norme .jpeg.

Les illustrations doivent être accompagnées d’une légende et mentionner les références et crédits. L’auteur doit avoir obtenu l’autorisation de les utiliser si le copyright s’applique.

Tableaux et graphiques

Les tableaux simples sont créés directement dans le logiciel de traitement de texte (Insérer > Tableau). Les tableaux et graphiques complexes ou de grandes dimensions doivent être fournis à part au format jpeg. Ils doivent être accompagnés d’un titre et les sources doivent être correctement référencées.